

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
7 AVRIL 2018**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1** - Rapport moral
- 2** - Rapport financier
- 3** - Rapport du Commissaire aux Comptes
- 4** - Budget prévisionnel définitif 2018
- 5** - Vote du rapport financier et validation des comptes
- 6** - Renouvellement du mandat de Commissariat aux comptes
- 6** - Vote du montant des adhésions 2018-2019
- 7** - Renouvellement des membres du CA
- 8** - Rapport d'activité des centres avec une animation surprise

Le Président, Jean-Claude FISCHER, ouvre la séance à 10h00. Le registre des présents est signé par 33 membres et 36 pouvoirs ont été reçus.

Le Président remercie les administrateurs et les adhérents d'être présents.

1.0 – Le rapport moral du Président (Jean-Claude FISCHER)

Dans un contexte financier difficile l'année 2017 a été riche en activités malgré la restriction des temps d'ouverture des maisons de quartier des Louvrais et de Marcouville appliquée depuis 2016. Les équipes sont moins nombreuses et nous faisons appel à des prestataires extérieurs qui viennent épauler l'organisation de diverses manifestations. Les bénévoles ont continué d'apporter une aide dans les nombreux domaines dans lesquels ils œuvrent et je les en remercie vivement pour le temps bénévole qu'ils donnent à Aquarel.

Malgré une gestion aussi rigoureuse que celle des années précédentes, nous avons tenu à maintenir un rythme d'activités soutenu et le résultat s'en ressent, pour la première fois depuis longtemps nous avons un déficit dû à la charge salariale pourtant particulièrement compressée et à l'augmentation de fréquentation des activités. Nous nous efforçons de trouver, au-delà des financements de la ville et de la CAF, des subventions pour des activités qui sont en rapport avec les souhaits de nos adhérents. Mais les conditions sont de plus en plus difficiles. Et il a bien fallu réaliser en 2017 des investissements pour ne pas être dépassé par l'obsolescence ou la vétusté du matériel, ce que nous continuerons à effectuer afin d'assurer la sécurité des équipements utilisés par nos adhérents dans les 2 centres.

Les animations se sont poursuivies aux rythmes habituels, effectuées dans les objectifs fixés avec la ville de Pontoise et la CAF pour développer le lien social avec les habitants des quartiers. Elles sont toujours réussies et fréquentées puisque le nombre de participants est stable (voir en augmentation en regard aux chiffres fournis par la comptabilité).

Pour la partie administrative et financière, le cabinet « S2F Associés » présentera la synthèse de l'audit des comptes de l'association. Notre exercice présente une perte de 14 569 euros. La lecture des résultats montre que cette perte est due à l'augmentation automatique conventionnelle de la charge salariale alors que les effectifs n'ont pas bougé alors que nous avons dû en 2016, nous séparer d'une salariée pour des raisons d'économie. Nous avons l'espoir de bénéficier de la part des bailleurs sociaux de la prise en charge d'activité lors des fêtes de quartier en application de la Taxe Foncière sur les Propriété Bâties.

De nouveau, je salue le travail des équipes et du siège qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour assurer le dynamisme d'Aquarel. En matière interne le personnel est resté le même, à la fin d 2017 nous étions à 15 salariés temps plein, nombre auquel s'ajoute les vacataires pour des activités spécifiques et je ne compte pas le nombre de bénévoles qui assurent avec efficacité un rôle important dans les 2 maisons.

L'année dernière nous avons réalisé, avec des adhérents, une plaquette de présentation des services et

activités, cette année un travail a été entamé pour la réalisation d'un logo qui vous sera présenté. Une cycle de formation sur « les valeurs de la république et laïcité » a débuté avec l'aide de la Fédération des centres sociaux.

Je vous souhaite de passer un agréable moment, nous avons voulu donner un moment ludique à la fin de l'assemblée et je laisse place à ce temps puis vous serez conviez au traditionnel verre pour clore cette rencontre.

Je vous souhaite de passer un agréable moment qui se terminera par un temps d'échange.

2 - Rapport financier de la Trésorière (Véronique COUTEAU)

En l'absence de Mme Véronique Couteau (Trésorière), c'est Mme Agnès Irrmann (Trésorière adjointe) qui lit le rapport de la Trésorière :

Toute d'abord je tiens à m'excuser de ne pas pouvoir être présente cette année. Des raisons familiales m'ont retenu ailleurs aujourd'hui.

Comme tous les ans, mon compte rendu sera essentiellement basé sur le compte de résultat et le budget de l'association. Je vais d'abord vous annoncer le résultat de l'année et je vous détaillerais les postes qui me paraissent significatif pour expliquer ce résultat.

Malheureusement, cette année l'association enregistre une perte de 14 569 euros.

L'étude du compte de résultat montre une légère baisse des produits -1,96%. Au vue de ce résultat on peut considérer que les produits sont stable par rapport à l'année 2016.

Les subventions représentent 90% des ressources de l'association dont 58% de subvention de la ville.

Les adhésions et les participations des usagers ont augmenté de 11% par rapport à l'année dernière. J'estime que l'augmentation de ces postes est un bon indicateur pour l'association. Il démontre l'intérêt des usagers pour les centres.

Concernant les charges, on note une augmentation de 3,77% du montant total par rapport à 2016.

Le poste qui a le plus augmenté ce sont les achats + 12% (208280 € en 2017 contre 185766 € en 2016). Si on observe en détail les différents postes de dépenses on remarque que les postes qui ont le plus augmenté sont :

- Les achats de matériel d'activité
- L'alimentation
- Le personnel extérieur
- Les transports d'activité.

Ces postes sont représentatifs de l'activité fournie par l'association.

Depuis plusieurs années, l'association a fait en sorte de faire baisser ses charges, je pense notamment au poste tel que la téléphonie.

Aquarel a activé tous les leviers possibles pour maintenir son activité tout en se forçant à équilibrer son budget.

Il va de soi que les postes que j'ai énumérés auparavant ne peuvent pas faire partie de ces leviers car cela nuirait à la vie même des centres.

Le poste de charge le plus important reste les taxes et les salaires. Il représente 77% du budget d'AQUAREL. Ce poste a augmenté de 4,80% par rapport à l'année dernière.

Vous pourriez, à juste titre, vous demander pourquoi ce poste augmente alors que l'association

peine à équilibrer son budget et je vais vous l'expliquer :

Les centres sociaux sont régis par une convention collective qui, réglementairement, « impose » une revalorisation des salaires chaque année. Pour ma part j'estime que cette augmentation est bien trop peu comparée à l'implication, l'engagement et le dévouement des équipes qui œuvrent chaque jour pour nous apporter un service de qualité.

Merci à tous les membres des équipes.

3 – Rapport du Commissaire aux comptes (Jean-Luc FLUCK)

Le Commissaire aux Comptes, Jean-Luc FLUCK du cabinet comptable « S2F associés », s'excuse de son arrivée tardive et de sa difficulté d'élocution temporaire due à un problème de santé sans réelle gravité mais handicapant (paralysie faciale).

Il rappelle quelques obligations légales dont celle pour toute association financée par des fonds publics à hauteur de 153.000 €, d'avoir un Commissaire aux Comptes chargé de contrôler l'exactitude et la sincérité des comptes.

Son rôle consiste principalement à vérifier la bonne utilisation des fonds confiés. Il doit également s'assurer que l'association ne court pas de risques financiers importants et il est tenu de déclencher une procédure d'alerte dans le cas contraire. Enfin, il doit signaler tout fait délictueux dans la tenue des comptes au Procureur de la République.

Il précise que son rapport a évolué sous sa forme. Une nouvelle réglementation visant à simplifier la compréhension du rapport a pour résultat d'allonger le document mais de placer en première page les éléments essentiels.

On peut donc voir immédiatement que le contrôle des comptes et des procédures comptables de l'association ne présente aucune anomalie et que la gestion reste particulièrement saine dans un contexte toujours plus difficile. Il constate que les comptes sont sincères et véritables. Ainsi, il propose aux adhérents d'approuver les comptes tels qu'ils leurs sont présentés.

4 – Présentation du budget prévisionnel définitif 2017

Le budget prévisionnel définitif 2017 (cf Budget prévisionnel définitif 2018 téléchargeable sur le site « <http://www.aquarel.asso.fr> »).

5 – Vote du rapport financier validation des comptes

Le rapport financier est voté à l'unanimité et les comptes sont validés.

6 - Montant des adhésions 2017-2018

Conformément à la décision prise au Conseil d'Administration du ?? mars 2018, il est proposé d'augmenter uniquement les « adhésions familiales » pour la saison 2018-2019 :

- l'adhésion familiale reste passe de **21€** à **22€**
- l'adhésion individuelle pour les majeurs reste à **10€**
- l'adhésion individuelle pour les mineurs reste à **6€**
- l'adhésion pour les associations reste à **45€**

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

7 - Election des membres du CA

Situation concernant les membres actifs (5 à 8 membres) :

Mme Hendrycks, Mme Vienne et M. Brouard nous ont fait part de leur démission, les membres du CA sont les suivants :

- 1- Amina BENTATA (élue pour 2 ans en 2017)
- 2- Maïté BLANCHARD (élue pour 2 ans en 2017)
- 3- Véronique COUTEAU (élue pour 2 ans en 2016, sortante en 2018)
- 4- Hanane DHIAB (élue pour 2 ans en 2016, sortante en 2018)
- 5- Annie JAFFREDO (élue pour 2 ans en 2017)
- 6- Carole SOICHET (élue pour 2 ans en 2017)

Les membres « sortant » représentent leurs candidatures et sont élus à l'unanimité.

Personnes morales (de 0 à 3 membres) :

- Bernard HANCE, pour l'Association « RESSOURCES » (élu pour 2 ans en 2017)
- Agnès IRRMANN, pour l'Association des « Méthode Cécile Patin » (élue pour 2 ans en 2016, sortante en 2018).

Six adhérents présentent leurs candidatures :

- BARON Gisèle (pour le 3^o poste de « personne morale » au titre du « Conseil Citoyen des Louvrais »)
- HAYET Hélène (adhérente au CSC des Louvrais)
- JEUFRAULT André (adhérente au CSC de Marcouville)
- KONDRI Warda (adhérente au CSC de Marcouville)
- OKBI Habiba (adhérente au CSC des Louvrais)
- SIMSEK Safiye (adhérente au CSC de Marcouville)

Le Président, Jean-Claude Fischer, rappelle l'importance à ses yeux d'avoir un Conseil complet, participatif et représentatif de la vie des Centres.

Le Président d'Honneur, Bernard Yon, propose aux différents candidats de prendre quelques minutes pour se concerter afin de désigner les 3+1 candidats officiels en imaginant pouvoir inviter les deux personnes restantes à participer pleinement à la vie de l'association en pouvant assister aux différents Conseils en tant « qu'invités permanents »

Après leurs échanges et une présentation succincte de chacun des candidats, sont élus officiellement (à main levée) :

- BARON Gisèle (pour le 3^o poste de « personne morale » au titre du « Conseil Citoyen des Louvrais »)
- HAYET Hélène (adhérente au CSC des Louvrais)
- KOUDRI Warda (adhérente au CSC de Marcouville)

Mmes OKBI Habiba (adhérente au CSC des Louvrais) et SIMSEK Safiye (adhérente au CSC de Marcouville) ainsi que M. JEUFRAULT André (adhérent au CSC de Marcouville), qui ne peuvent donc pas être élues officiellement, seront conviés aux réunions du Conseil d'administration. Cependant, ils ne pourront avoir qu'un avis consultatif en cas de décision à adopter en Conseil.

Concernant les membres de droit (2 titulaires et 2 suppléants) :

Aucune information ne nous a été transmise par la mairie

8 – Le rapport d'activité des Centres

8.1 – Le rapport d'activité du siège par son Directeur général, Marc Bodard

I . PRESENTATION

Résumé des grandes lignes de l'exercice 2017 du point de vue du siège de l'association. Vous trouverez dans les rapports d'activités des deux structures beaucoup plus d'informations détaillées sur la vie des centres.

II . LE PERSONNEL

Le(s) départ(s) :

- pour les CSC des Louvrais et de Marcouville, aucun départ à signaler.

- pour le Siège, le départ fin septembre 2017 de **M. Jacques-Daniel PILLON**, en poste depuis le 2 octobre 1999, en charge de l'informatique.

L'(es) arrivée(s) :

- pour le CSC des Louvrais, le recrutement au 1^{er} juin 2017 de **Mme Valérie PELLETIER** en adulte «Adulte Relais » sur un poste de médiation tout public.

- pour le CSC de Marcouville, le recrutement au 2 octobre 2017 de **Mlle Lily CARMOUCHE** en Contrat d'apprentissage sur un poste « d'animatrice famille ».

Une année 2017 avec malgré tout peu de mouvement concernant le personnel permanent de l'association. Pour 2017, la moyenne en équivalent temps plein s'élève donc à 14,84 (contre 15,4 ETP en 2016 - contre 15,03 ETP en 2015 - contre 15,45 ETP en 2014 - 16,70 ETP en 2013 - 21,12 ETP en 2012 - 19,36 ETP pour 2011 - 19,18 ETP pour 2010 - 18,82 ETP pour 2009 - 18,24 ETP pour 2008 (arrêt des Larris) - 21,30 ETP pour 2007 - 22,80 ETP en 2006).

Concernant les CEE (Contrat d'Engagement Educatif), ils représentent 6666 heures (contre 4881 en 2016) d'encadrement des activités de loisirs dans le cadre des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) destinés aux enfants et adolescents de 4 à 16 ans. L'augmentation du nombre d'heures de « vacances » s'explique par l'augmentation de l'activité et du nombre d'enfants accueillis en ALSH.

III . LE(S) ÉVÈNEMENT(S) MARQUANT(S)

Le nombre d'adhérents a baissé d'environ 7% pour le CSC de Marcouville et en augmentation de plus de 21% sur le CSC des Louvrais qui s'explique en grande partie par l'augmentation des actions destinées aux seniors à partir des aides de la CNAV. Cependant ces chiffres expriment le nombre d'adhérents pour la saison 2016-2017 et non pour l'exercice comptable 2017.

Le siège de l'association a subi deux cambriolages d'affilée en mai 2017, ce qui a perturbé son activité pendant plus d'un mois.

IV . LES CHANGEMENTS

Nous avons initié tout début 2018 des séances collectives de réflexion et d'échanges pour la création d'un nouveau logo dédié à l'association et ses centres. Ce travail n'est pas complètement abouti à ce jour mais ce nouveau logo devrait être validé d'ici l'été.

Je tiens d'ores et déjà à remercier l'ensemble des participants pour leur disponibilité et leur créativité.

Un grand merci à : Annie, Jocelyne, Marcelle, Marie-Hélène, Marie-Jo, Frédérique, Safia, Sonia, Sylvie, Warda et bien sûr à Caroline, Céline, Nathalie ainsi qu'à Médhi (notre technicien créateur mis à disposition par la Fédération des CSCx 95).

Par ailleurs, tout début 2018 nous avons également entamé une démarche de réflexion autour des « valeurs de la République et de la laïcité » dans le cadre d'une formation menée par le délégué fédéral des Centres Sociaux et Socioculturels du Val d'Oise, Nourredine LAOUER. Cette démarche a pris un peu de retard et notre 3^e demi-journée se tiendra aux Louvrais le samedi 5 mai et une 4^e séance viendra conclure ce cycle le 16 juin. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des retombées de ce travail d'ici notre prochaine Assemblée générale en 2019.

IV . CONCLUSION

En conclusion, je souhaite remercier les habitants de l'ensemble des quartiers qui font vivre les équipements, les bénévoles qui nous soutiennent, ou nous ont soutenus dans nos missions et les salariés qui montrent un engagement entier et constant.

8.2 – Le rapport d'activité du Centre Socioculturel de Marcouville par Caroline REYNÈS

Voir document «Rapport d'activité du CSC de Marcouville pour la saison 2016-2017»

8.3 - Le rapport d'activité du Centre Socioculturel des Louvrais par sa Directrice, Nathalie LEGALL

Voir document «Rapport d'activité du CSC des Louvrais pour la saison 2016-2017» téléchargeable sur le site « <http://www.aquarel.asso.fr> »

Suite aux rapports d'activités des Centres présentés sous forme de montages photos et vidéos, un mini spectacle de magie est présenté par deux adolescents du CSC des Louvrais qui ont pu bénéficier d'une formation dans le cadre des activités d'accompagnement scolaire de l'équipement.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 12h00 et invite l'assemblée à une collation.

Pour le Conseil d'administration
Le Président
Jean-Claude Fischer

